

la CFDT INSEE Auvergne-Rhône-Alpes

VOUS PARLE

MARS 2024

SOMMAIRE

- DROITS À CONGÉS DES NOUVEAUX ARRIVANTS
- POINTS SOULEVÉS PAR LES ENQUÊTEURS AUVERGNATS SUR LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL
- NOUVELLE CAE : 5 BONNES RAISONS DE DÉMÉNAGER ET 5 DE TEMPORISER

DROITS À CONGÉS DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La CFDT a demandé à la Direction régionale que les agents nouvellement affectés en DR soient informés sur leurs droits à congés, surtout pour ceux venant de l'extérieur de l'Insee.



Les nouveaux agents recrutés arrivant de l'extérieur de l'Insee risquent de perdre leurs droits. Certains cas se sont en effet déjà présentés dans le passé.

La Direction régionale rappelle qu'il n'y a pas de reprise quand l'agent vient du privé.

Il s'agit essentiellement d'agents venant d'autres administrations publiques. L'information, avec les subtilités propres à l'Insee, sera donnée au moment du recrutement par la division RH. Il s'agira de s'assurer qu'il n'y a pas de troncature des droits.

En complément ou à défaut d'un renvoi vers les notes ad hoc sur Symphonie, la Direction régionale émet à ce propos l'idée d'une future com'interne sur le fonctionnement des congés, les droits à CET, etc.

POINTS SOULEVÉS PAR LES ENQUÊTEURS AUVERGNATS : CONDITIONS DE TRAVAIL

À la réunion générale des enquêteurs auvergnats en décembre 2023 était adjointe une heure mensuelle d'information. Les collègues enquêteurs ont exprimé dans ce cadre des vœux d'amélioration de leurs conditions de travail, parmi lesquels :

- une indemnité de télétravail,
- une augmentation des grilles de rémunération,
- une augmentation du temps administratif (aujourd'hui, l'administration estime à 1 heure par mois le temps nécessaire aux agents enquêteurs pour prendre connaissance des courriels d'information et réaliser les formalités RH),
- une modification des conditions d'éligibilité au remboursement des repas,
- une offre d'assurance automobile négociée.

Cette année, si elle n'est pas de nouveau repoussée, la révision du NCEE sera, pour la CFDT, l'occasion d'échanger sur ces points avec l'administration.



NOUVELLE CAE : 5 BONNES RAISONS DE DÉMÉNAGER...

1. C'est tout neuf et même pas d'odeur de peinture.
2. Enfin pouvoir ouvrir les fenêtres.
3. Un patio avec des arbres et des nichoirs pour les oiseaux.
4. Trois parkings à vélos et trottinettes.
5. Après le spectacle de la construction de la nouvelle CAE, nous aurons une super vue sur la destruction de l'ancienne CAE.



ESPACE DE BUREAU



TOILETTES

...ET 5 DE TEMPORISER



REZ-DE-CHAUSSÉE QUI RELIE
LES 2 BÂTIMENTS

1. Pas ou peu de places de parking pour les voitures (et pour la supervision?).
2. Pas de chargeurs pour les vélos (et les trottinettes?).
3. Des thermostats d'ambiance qui vont provoquer des disputes.
4. Des stores pour empêcher d'espionner les salles de réunion.
5. un coin café, oui, mais minuscule sur un palier passant, et sans coupure possible avec le travail !



VOS REPRÉSENTANTS AU CSA LOCAL

Stéphane DUPIN
Anne JUNIOT
Clermont-Ferrand

Isabelle CREBIER
Eric DRETZEN
Lyon